



Molière, fils de bourgeois et courtisan

Le 14 octobre 1670, quand Molière crée *Le Bourgeois gentilhomme* devant le roi, au château de Chambord, sa « ravissante » troupe « qui si fort a le vent en poupe »¹, comme l'écrit le gazetier Robinet, ravit la cour. L'auteur, qui en est à sa vingt-cinquième pièce, est déjà connu, apprécié et populaire autant à la cour qu'à la ville... bien que parfois contesté. Ainsi rien ne vaut un succès auprès du roi, somme toute acquis assez facilement, pour garantir l'avenir.

Ce divertissement a été commandé par Louis XIV qui voulait une pièce mêlant ballet et comédie — Molière est passé maître dans le genre qu'il a initié à Vaux-le-Vicomte en 1661 avec *Les Fâcheux* — et aussi « turquerie », l'Orient étant particulièrement à la mode depuis la visite de Soliman Aga, l'envoyé du Grand Turc, sultan de l'Empire ottoman, que le roi de France a reçu avec grand faste (au point de friser le ridicule, selon certains). En fait, on pourrait parler de séjour plus que de visite, Soliman étant resté sept mois à Paris et à la cour... assez longtemps pour faire voir costumes et coutumes exotiques. Cette mode orientaliste parcourait d'ailleurs toute l'Europe depuis un certain temps déjà : en 1635, Rembrandt ne peint-il pas un *Buste d'homme en costume oriental*? Dès 1660, Lulli avait composé un ballet « turc » pour le roi ; même Racine avec *Bajazet* donnera dans la mode turque en 1672.

La comédie-ballet de Molière fait voir un bourgeois déterminé à paraître noble et faisant tout pour réussir : se vêtir en « gentilhomme », danser et parler comme un « gentilhomme », et le public de rire de ses maladroites. Ajoutons que l'auteur montre aussi un comte trompeur qui abuse de la crédulité du bourgeois et l'on comprendra que Molière jouait sur bien des tableaux à la fois. Ainsi sa comédie-ballet devient-elle, sous certains aspects, une comédie de mœurs illustrant la vanité des uns et la condescendance des autres. Ce serait toutefois son côté burlesque qui aurait entraîné son succès. S'il feint, Jourdain n'est certes pas aussi fourbe que Tartuffe !

Molière fait plaisir au roi en proposant un spectacle où s'enchaînent les scènes comiques et des ballets très diversifiés, de la leçon de menuet que Monsieur Jourdain, joué par Molière, peine à danser, à la cérémonie turque pour ennoblir le bourgeois,

¹ Cité par Roger Duchêne, *Molière*, Fayard, 1998

jusqu'au ballet des Nations qui termine non seulement la journée des invités de Monsieur Jourdain mais aussi le spectacle présenté au roi. Aujourd'hui, on dirait une comédie à sketches! Avec la complicité de Lulli, qui propose des musiques de styles fort différents, et du Chevalier D'Arvieux qui, ayant beaucoup voyagé en Orient, agit comme conseiller aux costumes et à la langue, l'auteur met à profit sa connaissance de la province et s'amuse à mêler langues — l'italien, l'espagnol et le français — et dialectes — le gascon et le poitevin (pied de nez à l'égard de ceux qui ne savent pas s'exprimer comme il se doit ou, au contraire, au langage de cour?) dans un «spectacle total» qui se termine avec ces mots: «Quels spectacles charmants, quels plaisirs goûtons-nous», spectacles voulus par un bourgeois désireux d'imiter les grands sans y parvenir, mais spectacles parfaitement intégrés dans celui-là même que Molière est en train de donner au roi et à sa cour! Par ce procédé de théâtre dans le théâtre, Molière serait-il à parodier les divertissements de la cour, qui n'y voit rien? Est-il en train de montrer la machine qui fait de la cour un théâtre, théâtre auquel il participe lui-même directement? Plus insidieusement, Molière se mettrait-il lui-même en scène en bourgeois se mêlant de faire de la danse et de la musique pour plaire au roi?

De fait, Molière est parfaitement de son siècle, plein de contradictions! Il a beaucoup souhaité être pensionné du roi — la réussite d'une carrière en dépend mais comporte aussi des obligations — en même temps qu'il voudrait bien pouvoir, à sa guise, «attaquer par des peintures ridicules les vices» de ses contemporains qu'ils soient bourgeois ou nobles. Il se moquera donc tantôt des bourgeois, en ridicules cocus qui font rire tout le monde, tantôt des marquis prétentieux... jusqu'à ce que le roi invite *Tartuffe* à Versailles au soir du 12 mai 1664. Le scandale éclate alors et Molière, qui semble avoir dépassé les bornes en traitant d'hypocrite un dévot, verra sa pièce interdite jusqu'en 1669.



DEUX PUBLICS, DEUX MOLIÈRE

Le 17^e siècle est un siècle de contrastes non seulement à cause du clivage ahurissant entre les riches et les pauvres, mais aussi parce que se côtoient (s'opposent), au sein même de la classe dirigeante, deux clans: la «vieille cour» autour de la reine mère, Anne d'Autriche, qui regroupe les dévots et cherche continuellement querelle à la «jeune cour» autour de l'épouse de Monsieur (frère du roi), Henriette d'Angleterre, qui trouve de son côté les libertins et autres partisans des fêtes et des plaisirs... dont Louis XIV lui-même, du moins jusqu'à un certain âge. Molière doit louvoyer car, voulant plaire à la seconde, dont il partage les idées, il doit aussi ménager la première, fort influente et qui peut à tout moment intervenir pour le faire taire. L'affaire *Tartuffe* en témoigne.

Avant tout, Molière se veut auteur à la fois pour la cour et pour la ville, ce qui veut dire qu'il écrit pour le roi (souvent des commandes) et joue devant lui au Louvre, à Versailles, à Chambord, mais aussi qu'il écrit des pièces selon son inspiration, qu'il joue à Paris, d'abord au Théâtre du Petit-Bourbon, puis au Théâtre du Palais-Royal. Parmi ceux qui s'amusent dans son théâtre se trouvent sûrement de ces bourgeois de plus en plus riches qui bousculent la hiérarchie sociale, ces «parvenus» que Molière, aussi malicieux qu'habile, raille tout en leur donnant la parole. Aussi veut-il plaire à ses deux publics. Cependant, si la ville applaudit les spectacles que Molière a présentés d'abord à la cour, appréciant leur côté festif (comme *Le Bourgeois gentilhomme*), la cour, elle, ne s'enthousiasme pas toujours pour les succès que Molière connaît à la ville (*Les Précieuses ridicules*, *L'École des femmes*, *L'Avare*, *Les Femmes savantes*). Parmi eux, *Dom Juan* et *Le Misanthrope*, par exemple, ne connaîtront même pas de représentations privées. Le clan de la reine mère pèse lourd.



Molière, né Jean-Baptiste Poquelin en 1622, est fils de bourgeois, son père étant un marchand tapissier qui achète en 1631 un office de tapissier ordinaire du roi et devient prospère. Les valets de chambre tapissiers, tâche qui les faisait «écuyers», étaient chargés tous les jours d'aider à faire le lit du roi, mais surtout de confectionner et d'entretenir ses meubles et garnitures (même en campagnes). Les tapissiers étaient huit et travaillaient deux par deux un trimestre par an, ce qui leur laissait du temps pour vaquer à leurs affaires à la ville. Molière, selon la coutume, reprendra — tout comédien qu'il soit — cette charge, en 1660, à la mort de son frère qui avait d'abord succédé à son père. Il aurait ainsi servi le roi trois mois par an. L'homme de théâtre signera d'ailleurs toute sa vie «Molière, tapissier du Roi», quoi que l'on n'ait pas beaucoup de détails sur comment et quand il accomplissait cette tâche. La vie à la cour lui est donc familière sous plusieurs rapports. Son sens de l'observation et sa capacité à répondre aux désirs du roi dont il connaît bien les goûts pour les divertissements seront gages de ses succès.

Compte tenu de son tempérament — un homme d'esprit «ayant l'âme belle» mais aussi «libérale», selon ses biographes —, Molière connaîtra une carrière parfois houleuse, car sa détermination à faire de la comédie un genre «sérieux» entraînera souvent des querelles. Autant il sait faire rire, autant, parfois, les sujets de ses satires offusquent. Aussi Molière sera-t-il tantôt protégé par le roi, qui lui accorde une pension à compter de 1662, tantôt dangereusement «oublié» par le monarque qui a beaucoup de gens à ménager. Mais comment Molière est-il devenu «le premier farceur de France» ?

Après des études chez les Jésuites, puis de droit à Orléans en 1642, il succède temporairement à son père (il avait prêté serment au roi comme tapissier dès 1637), sans grand enthousiasme apparemment. Ayant rencontré la comédienne Madeleine Béjart, il s'associe à elle pour fonder L'Illustre Théâtre. Le jeune bourgeois prend des risques ! Ils joueront à Paris quelques années au jeu de paume des Métayers puis de la Croix-Noire, mais les affaires étant plutôt mauvaises (Poquelin sera même emprisonné quelques jours pour dettes), la troupe partira en province. De 1645 à 1658, Molière, qui a pris ce pseudonyme dès 1644, vivra du théâtre : il joue dans des comédies, des pastorales, des tragédies — déjà aussi la troupe est polyvalente, car musique et danse côtoient le jeu parlé. Il écrira de plus en plus de textes pour ses compagnons (surtout des farces), prendra, en 1657, la direction (incontestée jusqu'à sa mort) de la troupe qui connaît alors de beaux succès. Il y a un grand nombre de comédiens ambulants en France à cette époque, mais certaines troupes, comme celle de Molière, bénéficient d'un statut privilégié étant protégées par des seigneurs qui les engagent pour des cérémonies officielles ou des représentations privées. Chose certaine, cet apprentissage sur le tas influera sur son travail — la tournée entraîne à être rapide et efficace ! — et sur ses œuvres à venir où se fera sentir une bonne connaissance des planches et une réelle liberté d'esprit. La réputation de la troupe atteindra Paris où, à son retour en 1658, on attend déjà Molière. L'Illustre Théâtre loue alors le jeu de paume du Marais (théâtre où a triomphé *Le Cid* de Corneille en 1637); protégée par Monsieur, le frère du roi, la troupe est vite installée au Petit-Bourbon qu'elle partage avec les Comédiens italiens. Molière profitera de ce voisinage avec le grand Scaramouche dont il s'inspirera non seulement pour créer Sganarelle mais aussi pour rendre la comédie française aussi «physique» que la comédie italienne.



La troupe connaîtra son premier grand succès avec *Les Précieuses ridicules* en 1659 et un deuxième important en 1662 avec *L'École des femmes*. Molière n'en est plus à la simple farce, il écrit dorénavant de vraies bonnes comédies, voire de « grandes comédies » en vers. La création de *L'École des femmes* sera toutefois l'occasion de la première cabale contre Molière qui fera face à des accusations touchant sa vie privée. En effet, le comédien vient d'épouser Armande Béjart, de vingt ans sa cadette, alors qu'il vient de ridiculiser le « vieux » barbon d'Arnolphe ayant fait élever la jeune Agnès dans l'ignorance pour « se faire une femme à sa convenance », précaution devant lui garantir de n'être pas fait cocu. Pire que cela, le bruit court qu'Armande, présentée comme la jeune sœur de Madeleine, serait en fait sa fille. Madeleine et Molière ayant été longtemps amants, il n'en faut pas plus pour que Molière soit soupçonné d'inceste ! Blâmes d'impiété et de libertinage émailleront dorénavant sa vie.

Malgré ces intrigues, ou peut-être à cause d'elles, Louis XIV décide de soutenir son comédien en devenant le parrain de son premier fils ! Appréciant les talents de Molière, Louis XIV l'invitera à participer à l'organisation de toutes les grandes fêtes qu'il donnera à Versailles à partir de 1664 et il fera de sa troupe la Troupe du roi en 1665.

Molière est à la mode. Son théâtre, dont le répertoire est assez varié, marche bien : il y a des créations (succès et foudres), des reprises pour renflouer les coffres, des interruptions pour cause de maladie ou d'invitation à la cour. Rapidement, cependant, ce seront d'abord les créations de Molière qui l'emporteront. Alors que certains le dénigrent, le qualifiant de « bouffon », la plupart applaudit ses caricatures, parfois très audacieuses, voire subversives quand Molière, par exemple, prend la part des femmes ou des jeunes. S'il n'a pas été le tragédien qu'il rêvait être, en revanche tous les commentateurs s'entendent pour souligner la qualité de son jeu, relevant entre autres l'efficacité de ses mimiques. Surtout, avec lui, la comédie peut maintenant « porter à conséquence ». Pour le public éclairé de son temps, et pour la postérité, il est l'auteur marchant sur la corde raide tendue entre hommes et femmes, vieux et jeunes, bourgeois et nobles, « indulgents et rigoristes » — déformant les défauts pour dénoncer les excès des uns et des autres — toujours cherchant l'équilibre du « bon sens ». Il en est ainsi sur le plan moral ; de la même manière, sur le plan esthétique, Molière participe des deux courants de son siècle : le classicisme, en cherchant à donner les lettres de noblesse que la vraisemblance, le vers et la composition en cinq actes assurent à ses grandes comédies, et le baroque, en répondant aux goûts de la cour par des spectacles à grand déploiement tout de métamorphoses et d'apparitions surprenantes, divertissements exubérants mêlant jeu, musique et danse.

En 1673, Molière crée au Palais-Royal *Le Malade imaginaire*, sa dernière comédie-ballet où, à l'intrigue comique traditionnelle du père choisissant un mari plus pour son profit personnel que pour le plaisir de sa fille, se mêlent ballets et intermèdes à la manière des divertissements royaux. Pourtant, Molière, qui joue lui-même Argan, sait encore une fois habilement laisser poindre à travers la satire d'un comportement qui fait bien rire le public un portrait d'homme simplement aux prises avec des défauts bien humains. Après la quatrième représentation, le 17 février 1673, Molière, phthisique depuis plusieurs années, meurt. Vie et théâtre se sont imbriqués une ultime fois.

Louise Vigeant

Joséphine Derenne (Madeleine Béjart) et Philippe Caubère (Jean-Baptiste Poquelin) dans le film *Molière*, écrit et mis en scène par Ariane Mnouchkine avec le Théâtre du Soleil, 1977–1978. Ce film culte d'Ariane Mnouchkine est disponible en DVD, dans une version intégralement restaurée. Plus de quatre heures d'enchantement pour cette évocation de la vie de Molière et de la France du 17^e siècle.
Photos : Michèle Laurent



Louis XIV et Molière par Jean-Léon Gérôme (détail).

LES NOUVEAUX RICHES

Voulant consolider son pouvoir, le jeune roi Louis XIV se méfie des aristocrates à l'origine de la Fronde qui a menacé la monarchie durant la Régence et décide de nommer des bourgeois aux postes de ministres et de secrétaires d'État, brisant ainsi la tradition voulant que les charges de la cour, comme celles de l'armée et du clergé, leur soient réservées. Il s'assure ainsi la loyauté de ceux qui ont pour tâche de voir à l'exécution de ses décisions, puisque tous lui doivent leur poste ! En agissant de la sorte, Louis XIV prépare, sans le savoir, un nouvel ordre du monde. La bourgeoisie, responsable de l'essor économique du royaume et par conséquent souvent mieux nantie que l'aristocratie, verra graduellement son influence augmenter tout comme sa richesse.

Au 17^e siècle, la France, une société fondée sur les privilèges de naissance et de fortune, compte environ 20 millions d'habitants dont quelque 300 000 nobles. On doit prouver cent ans de filiation en ligne paternelle pour revendiquer l'état de noblesse dite d'épée. Mais on peut aussi être anobli. En effet, le roi anoblit en guise de récompense ceux qui le servent bien (son jardinier Le Nôtre, des banquiers, des ingénieurs, etc.) ; ça rivalise donc auprès du monarque ! Pour changer de statut, les bourgeois riches peuvent également acheter des charges héréditaires. Le premier avantage des nobles étant de ne pas payer la « taille », soit l'impôt, on peut comprendre ce déploiement d'efforts. Pas étonnant non plus que certains tentent de passer pour ce qu'ils ne sont pas. C'est la « démangeaison » à la mode selon Chrysalde, l'ami d'Arnolphe, dans *L'École des femmes*, qui veut se faire appeler Monsieur de la Souche. Bref, des paysans s'embourgeoisent en achetant des terres (pensons à Arnolphe et George Dandin), des bourgeois s'ennoblisent en prenant en main les affaires du royaume et les aristocrates s'appauvrissent !

Par ailleurs, la plus grande partie de la population est pauvre ; les haut placés pressurent les roturiers pour pouvoir jouer leur rôle de courtisans auprès d'un Louis XIV en train d'instaurer une monarchie absolue, centralisatrice et tape-à-l'œil. Le 17^e siècle est bien le Grand Siècle, mais il est aussi un siècle de contrastes scandaleux.



Château Vaux-le-Vicomte

LA COMÉDIE-BALLET

La fête donnée par Nicolas Fouquet à Vaux-le-Vicomte, en 1661, a eu plus d'une retombée. En effet, Louis XIV, apparemment jaloux du château somptueux de son surintendant et du faste de la fête à laquelle il a été invité, aurait fait arrêter Fouquet pour lui avoir fait ombrage. Bien que l'on n'exclue pas d'autres raisons de cette arrestation (malversations), la légende aime retenir que le jeune roi ait agi par envie. Immédiatement, il convoque les architectes de Vaux-le-Vicomte pour faire de Versailles le plus beau des châteaux. Et puis, c'est à Vaux-le-Vicomte qu'est née la comédie-ballet !

Invité par Fouquet, Molière crée une pièce pour la première fois en dehors de son théâtre, spécialement pour la cour : *Les Fâcheux*. S'il était habituel d'intercaler des scènes de comédie entre les ballets (les danseurs doivent se changer), Molière innove en donnant cette fois un même sujet aux scènes jouées et aux « entrées » dansées. Molière aurait voulu ainsi « ne pas rompre le fil ». Le roi apprécie. Un nouveau genre est né.

Plein d'ambition et avide de plaisir, Louis XIV fait agrémenter son château de jardins et de plans d'eau, pour créer un cadre merveilleux où il veut donner de grandes fêtes. La première a lieu du 1^{er} au 14 mai 1664, marquant le début d'une véritable politique du divertissement à la gloire du Roi Soleil. Les *Plaisirs de l'Île enchantée*, *fêtes galantes et magnifiques*, auxquels Molière participe, auront des échos dans toutes les cours d'Europe. Louis XIV, dont toute la vie est théâtralisée (du lever au coucher en public), sera friand de défilés costumés (l'Orient est souvent inspirant), ballets (où il danse), tournois et carrousels, concerts, feux d'artifice ainsi que de théâtre avec machineries complexes (et décors élaborés mais éphémères faisant oublier le « chantier » que sont les abords du château pendant plusieurs années). Le roi est grand producteur de spectacles, dont il est l'initiateur et la vedette ! Molière, plus que tout autre, le fera danser et rire.

Dans ses comédies-ballets, avec la complicité du compositeur du roi, Lulli, Molière intègre donc action dramatique et chorégraphie, avec apparition justifiée de la musique (sérénade dans *Le Sicilien*, leçon de danse dans *Le Bourgeois gentilhomme*, fête dans *George Dandin*) participant ainsi à la naissance de l'opéra en France.

Louise Vigeant

